



HAL
open science

Habiter l'espace urbain : les jardins collectifs comme moteur d'un autre mode de vie ?

Frédéric Bally

► **To cite this version:**

Frédéric Bally. Habiter l'espace urbain : les jardins collectifs comme moteur d'un autre mode de vie ?. Modes d'habiter et sensibilités environnementales émergentes: quels enjeux pour la qualité de vie?, ArPenv, Sep 2017, Rennes, France. hal-01588555

HAL Id: hal-01588555

<https://hal.science/hal-01588555>

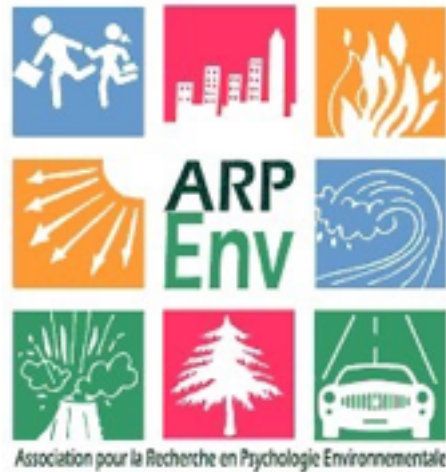
Submitted on 15 Sep 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



6^{ème} Colloque interdisciplinaire
**Modes d'habiter et sensibilités environnementales émergentes : quels enjeux pour la
qualité de vie ?**
(HABISENS)
Rennes, 7-8 sept. 2017

Frédéric BALLY, Doctorant en sociologie, 4^{ème} année, Université de Savoie Mont-Blanc,
Laboratoire LLSETI

bally.frederic@gmail.com

Titre : Habiter l'espace urbain : les jardins collectifs comme moteur d'un autre mode de vie ?

Résumé

Après un développement particulièrement axé sur une vision néolibérale de la ville (Peck et Tickell, 2002), le monde urbain amorce, depuis une vingtaine d'années, un changement d'orientation dans l'aménagement. Avec les thématiques émergentes de bien vivre en ville, de bien-être et d'attractivité des espaces, la nature fait son grand retour en ville, convoquée à la fois pour des raisons écologiques et paysagères, aussi bien par les acteurs publics que les habitants. Ainsi, nous mettons en lumière les différentes formes de jardinage collectif, impulsés par ces habitants, qui prennent place au cœur de la ville, sur des friches et espaces non utilisés. Notre travail de thèse, basé sur le territoire lyonnais, met en lumière trois formes collectives de jardinage, ayant des impacts sociaux et économiques sur leur environnement direct. Nous décrivons ici ces impacts de ces lieux hybrides, entre la sphère privée et la sphère publique, tout en montrant la manière dont ces habitants s'approprient l'espace urbain et posent les premières pierres d'un « habiter durable ».

Mots-clés : *habiter durable, sociologie, jardins partagés, pratiques quotidiennes*

Introduction

À l'heure d'une crise environnementale présente et à venir, l'humanité vit majoritairement en ville : des lieux hyperconsommateurs de biens et de denrées, et hyperproducteurs de déchets (Sassen, 2004). Ces aires urbaines en pleine extension depuis plus d'un siècle sont devenues des lieux de consommation, tandis que la production a été reléguée vers les périphéries ou le milieu rural (Parham, 2015). Le développement néolibéral des villes (Peck et Tickell, 2002) via l'introduction de valeurs spécifiques – compétitivité, flexibilité, individualisme, économie – a

conduit à un certain malaise de vivre en ville (Augoyard, 1979), et une recherche de sens pour ses habitants. Depuis les années 80, la ville va ainsi devenir le lieu de changements pour le monde de demain par les politiques et par des actions habitantes : Agenda 21, gestions raisonnées des énergies pour certains lieux publics, installation de composteurs, éco-quartiers, etc. C'est sur ces actions, en particulier citoyennes, que l'on met l'accent au cours de notre travail de thèse en cours.

Pour cet article, nous mettons la focale sur les pratiques de jardinage collectives, en suivant la problématique suivante : Comment les habitants organisent des pratiques de jardinage collectif, urbain, permettant d'avoir un impact positif sur leur quartier, de développer des valeurs et un habiter autrement la ville ?

Nous présenterons donc dans un premier temps un historique et une définition de ces pratiques de jardinage urbaine, puis une présentation succincte du terrain et des formes de jardinage identifiées. Dans un dernier temps, nous analyserons les impacts de ces jardins et l'appropriation par les habitants d'espaces publics, qui permettent d'améliorer leur habiter en ville.

Partie I. Montée de la nature en ville et jardinage urbain

1.1. La nature comme thématique réémergence aujourd'hui

Les différentes politiques internationales et nationales depuis 30 ans convergent vers une volonté de protection de l'environnement, et de redéveloppement de la nature en ville. La traduction du développement durable – même si la notion est largement critiquable (Buclet, 2011) - au niveau des villes, via la charte d'Aalborg en 1994 notamment, permet de mettre en avant leur rôle (Verhage et Leroy, 2015). Cette intégration du développement durable dans les agendas urbains va contribuer à modifier – lentement – l'organisation et l'aspect des villes.

Dans un même temps, les aspirations des individus vivant en ville se tournent vers un désir de nature : une nature domestiquée par l'homme, qui a notamment fait son apparition en ville avec les jardins et parcs urbains du 19^{ème} siècle. Dans le champ psychologique par exemple, on constate de plus en plus les apports de la nature sur le fonctionnement humain (Roszak, 2001), tandis que les champs des sciences dures ou naturelles viennent informer la manière dont cette nature permet de contrer des effets de la pollution et réduire ainsi l'empreinte écologique des villes (Clergeau, 2015). On redécouvre également sa beauté, son calme, ses bienfaits et donc la nécessité de la préserver (Bailly, 2013) , voire de la ramener dans les villes, après une « métropolisation subie », notamment imposée par une vision néolibérale (Peck et Tickell, 2002). Les travaux de Charles Lewis sur le potentiel de transformation des corps, de l'esprit et de l'urbain par la nature est par ailleurs pionnier et vient poser la nature en ville comme nécessaire et positive pour tous (Lewis, 1996 ; Pudup, 2008).

Ces différents constats mènent à un re-développement des formes de nature au sein des villes, avec un focus particulier sur les jardins et les potagers, notamment collectifs.

1.2. Les jardins collectifs dans l'histoire : les community gardens

Après une métropolisation subie (Hanna et Oh, 2000), que la littérature américaine définit comme une période d'aménagement libérale de l'urbain, c'est-à-dire sans penser aux conséquences pour les habitants, au bien-être, la nature fait un retour tout au long du 20^{ème}

siècle. Fin du 19^{ème} siècle, aux États-Unis, dans la ville de Détroit, mais aussi en France, le contexte économique défavorable va conduire certaines municipalités à ouvrir des parcelles de terre pour que les habitants démunis, notamment les ouvriers de l'époque, nouvellement arrivés en ville, puissent s'offrir un complément de subsistance. C'est ainsi que naissent les premiers jardins ouvriers (Moore, 2006), qui seront ensuite répliqués à d'autres villes américaines notamment au cours du 20^{ème} siècle (Hynes, 1996 ; Warner, 1987): New York, Philadelphie, Baltimore et Chicago notamment. Les différentes crises économiques du 20^{ème} (crise de nourriture après la Première Guerre mondiale, la grande dépression des années 30 et l'après-Deuxième Guerre mondiale) seront l'occasion de convoquer ces formes de jardinage pour apporter un supplément aux plus touchés. Jardiner est devenu un acte de patriotisme durant les deux guerres mondiales (Bentley, 1998) avec les slogans « Sow Seeds for Victory » et la considération que « Every garden a Munitions plant » (Basset, 1991, Hynes, 1996, Warner, 1987). Ces formes de jardinage tendent ensuite à être délaissées une fois les crises résorbées.

La crise économique des années 1970 va avoir un effet similaire, et conduire certaines villes comme New York à une profonde mutation du paysage urbain : les usines et commerces sont nombreux à fermer, et les friches urbaines se multiplient.

Des petits collectifs d'habitants décident d'aménager ces terrains, en les entretenant, afin d'en faire des jardins accessibles à tous. L'enjeu est autant de retrouver la nature que de lutter contre des espaces ouverts à la criminalité, faisant fuir les habitants et gens de passage. Certains militants mettent au point des bombes à graines, des boules de graines de fleurs et plantes, à lancer sur les terrains vagues, fermés et inoccupés, telle une grenade par-dessus une palissade. Le premier jardin naît alors en 1973, dans le Lower East Side, et le développement des jardins sera ensuite appuyé dès 1977 par le programme Green Thump (Warner, 1987), qui soutiendra les jardins et permettra aux habitants de louer des terrains pour un dollar symbolique (Werquin et Demangeon, 2006).

Cette fois, ces aménagements ne seront pas – tous – éphémères, et vont même se développer en continu jusqu'aux années 1990. Différentes municipalités, notamment la mairie de New York à partir de 1995, vont alors tenter de fermer la plupart des jardins, pour réutilisation des espaces (Schmelzkopf, 2002). Ces jardins, qualifiés de community gardens aux États-Unis, ou de jardins collectifs à Québec, sont des espaces collectifs, associatifs, qui proposent à tout un chacun de cultiver une petite parcelle, afin d'en tirer une production qui assure un complément pour la vie quotidienne. Le soutien des villes via différents programmes de développement va mener à la création de grands community gardens, en lien avec certaines institutions comme les écoles, comme le montre l'exemple de San Francisco (Pudup, 2008).

On va vers un jardinage qui est de plus en plus partagé, collectif, et moins individuel. De même la subsistance, présente au départ, tend à disparaître, pour le plaisir de jardiner et de travailler la terre. (mais la production est toujours là). Nous pouvons ainsi définir les community gardens comme suit : des espaces de jardinage collectif et associatif proposant à tout un chacun de cultiver sa propre parcelle (individuelle) afin d'en tirer une (petite) production.

1.3.Littérature sur les jardins collectifs

La littérature américaine est particulièrement riche sur ces types de nature en ville, principalement de 1990 au début des années 2000 (Irvine, Johnson et Peters, 1999). S. Moore (2006) revient sur l'histoire des jardins urbains aux États-Unis, en montrant la manière dont ils sont étroitement liés aux crises économiques et sociales successives du 20^{ème} siècle. E. Eizenberg s'intéresse par exemple aux « communs » produits par les jardins New Yorkais et

aux différentes conceptions de l'espace engendrées, selon les théories d'Henri Lefebvre. J. Welsh et R. MacRae mettent en avant la naissance d'une « Food citizenship » (1998) (que l'on peut traduire par citoyenneté alimentaire) et la naissance de communauté citoyenne autour de la production de nourriture dans ces jardins communautaires, à Toronto. Prolongeant ces réflexions plusieurs années plus tard, R. Ghose et M. Pettygrove (2014) s'appuient sur une littérature riche pour penser ces jardins urbains comme des espaces de citoyenneté : où les habitants ont la possibilité de structurer, tailler leur environnement urbain (Amstrong, 2000 ; Baker, 2004) et où ils ont la possibilité de contester par leurs actions les pouvoirs publics et réclamer leur « droit à la ville » (Lefebvre, 1968 ; Schmelzkopf, 2002 ; Staeheli, Mitchell et Gibson, 2002). Une participation qui n'enclenche cependant pas d'emblée un empowerment de ces habitants (Staeheli, 2008).

En France, les jardins partagés et les initiatives citoyennes environnementales en général, font encore aujourd'hui, l'objet de peu de recherches en sciences sociales. Les travaux de Den Hartigh Cyrielle (Hartigh, 2013) montrent par exemple le fonctionnement, l'histoire et l'expérimentation de ces jardins en France, tandis que S. Baudry y voit un lieu de socialisation, mais aussi de contestation, de désobéissance civile (Baudry, 2012). Les jardins collectifs de Bordeaux ont été étudiés sous l'angle de leur appartenance à un écoquartier, et de la participation des habitants à un « projet d'habiter durable » (D'Andrea et Tozzi, 2014). Les jardins communautaires parisiens ont également été analysés via l'entrée Paysage et demande sociale (Bourdeau-Lepage et Vidal, 2012). Si l'on suit une acception plus générale des jardins urbains, via le terme de jardins collectifs, qui comprend alors l'ensemble des pratiques de jardinage en milieu urbain, les recherches sont plus nombreuses. Les jardins collectifs ont été étudiés sous l'angle de l'empowerment d'une catégorie de population (Boulianne, 2001), sous l'angle des risques liés à la pollution des sols (Baudefet, Halgrand et Weill, 2007), sous l'angle des sociabilités impulsées par cet espace (Mestdagh, 2016a) et de leurs incertitudes et durées de vie (Mestdagh, 2016b).

Ces jardins collectifs français, en milieu urbain, n'ont donc pas encore été étudiés sous leurs différentes formes : ce sont principalement les jardins familiaux, individuels, et partagés qui ont retenu l'attention des chercheurs. De même, à la manière des recherches réalisées par les community gardens, ces jardins urbains n'ont pas encore été envisagés pour leurs impacts sociaux et à minima environnementaux sur leur quartier, et il manque un apport sur la manière dont se construit, par des valeurs, mais aussi par des pratiques, cet « habiter durable » sur ces jardins.

1.4.Terrain et méthodologie

La ville de Lyon bénéficie d'une situation particulièrement privilégiée au vu de sa proximité de la nature. Ainsi, les espaces naturels, agricoles, et paysagers occupent près de 45% du territoire de l'agglomération et permettent de conserver des zones de loisirs vertes et de garantir la pérennité d'une agriculture périurbaine. La ville est également traversée par le Rhône et la Saône, qui délimitent son hypercentre et permettent de disposer de trames bleues.

La communauté urbaine de Lyon a été créée le 31 décembre 1966, par décret de l'État. Située à la confluence du Rhône et de la Saône, elle regroupe notamment 59 communes sur le territoire lyonnais, pour 1,3 million d'habitants, soit 80% de la population du Rhône. À seulement 2 heures de Paris en TGV, la Métropole de Lyon a volonté de devenir une vitrine française européenne du développement urbain, avec un marketing territorial particulièrement fort incarné par la marque « Only Lyon » (Dumont, 2013). La métropole et les villes se sont

engagées dans une gestion durable des espaces verts avec des méthodes alternatives aux produits phytosanitaires comme l'introduction d'insectes prédateurs, la végétalisation avec des plantes couvre-sols ou encore la récupération des eaux de pluie depuis 2004.

La Métropole propose ainsi 12 000 hectares d'espaces naturels, avec 14 grands parcs, et 200 km de sentiers nature. Le plus emblématique de ces espaces est le parc de la Tête d'Or, qui couvre 105 hectares et abrite notamment un parc zoologique et un jardin botanique. Il fut l'un des premiers à adopter une Charte pour la nature en 2000. Ceux de Gerland, des Hauteurs et des Berges comptent également parmi les plus importants d'un réseau de 1200 points végétalisés. Le développement de la nature en ville est régi par la Charte de l'Arbre, qui résume les visions, principes et axes de recommandations pour une dynamique paysagère commune entre tous les acteurs du territoire. Cette gestion de la nature sur le territoire prend d'autant d'importance que Lyon est plus généralement associée à l'urbain, aux quartiers où se mêlaient historiquement industries et habitations (Saunier, 1994). Les actions de la Métropole Grand Lyon et des municipalités vont donc vers une tentative d'amélioration de la qualité de vie des habitants et visiteurs, via des solutions basées sur la nature (Eggermont et al., 2015), basées sur une approche des bénéfices permis par la nature (Hartig et al., 2014) : santé physique, santé psychologique, réduction du stress, qualité de l'air, etc.

Ainsi, de par ses compétences, mais également la bonne volonté de certains acteurs, la Métropole de Lyon offre un terreau favorable au développement de formes de jardinage collectif en milieu urbain.

Nous avons mené 30 entretiens avec des associations¹ : responsables, bénévoles engagés sur les jardins, élus ou personne en charge des espaces verts à la Métropole par exemple. Les entretiens sont semi-directifs : certains grands sujets étaient abordés, mais le développement et la parole étaient principalement laissés à l'enquêté. Sa parole libre permet d'identifier les éléments qu'il met en avant quand il parle du jardin par exemple, de ses activités, ou de son quotidien. Les sujets abordés portent sur les pratiques sur le jardin, les relations avec le reste des jardiniers, la participation aux événements, et les valeurs adossées à ces pratiques de jardinage.

Des phases d'immersion dans les jardins partagés étaient également nécessaires, pour observer les pratiques effectives des jardiniers, pour saisir les interactions sur ces jardins, voir la manière dont ils se configurent, les présences de tout un chacun et la manière dont les jardiniers habitent l'espace. La participation à divers événements ayant lieu sur ces jardins, collectifs, a permis d'enrichir ces observations. Enfin, une recherche documentaire est indispensable avec l'étude notamment des chartes des associations et jardins étudiés, des conventions d'occupation que les associations doivent passer avec la ville, et des différents documents produits par associations et institutions.

Cette méthodologie purement qualitative présente l'intérêt de pouvoir saisir tout ce qui se joue en termes de pratiques, d'interactions et de représentations sur ces espaces de jardinage collectif. La méthodologie qualitative, fortement inspirée de l'ethnographie, semble ici nécessaire pour aborder ces espaces publics, appropriés par des groupements d'habitants, de jardiniers, et y apposant leurs valeurs et représentations.

¹ Soit 15 entretiens répartis sur 10 jardins partagés, 5 entretiens auprès d'acteurs de jardins de rue et 5 entretiens auprès de micro-jardins.

Cet article s'appuie ainsi sur différentes formes de jardinage urbain collectif pour en décrire les tendances, les effets et les représentations potentiellement citoyennes qui en découlent. Nous ne nous appuyons pas particulièrement sur des cas d'études, mais sur l'ensemble des jardins où nous avons pu réaliser des entretiens.

1.5. Différentes formes de jardinage urbain collectif

Le jardinage urbain collectif se définit comme toutes les pratiques de travail de la terre, de manière collective, en ville. Cela renvoie donc aussi bien à des jardins nourriciers, que ornementaux et paysagers. Les parcelles sont animées et entretenues par plusieurs individus. De ce fait, les jardins familiaux et les jardins individuels – potagers de maison individuelle par exemple – sont exclus. À noter que les parcelles peuvent aussi bien être des espaces pensés pour le jardinage – ce qui est plutôt rare – ou tout simplement des lieux non pensés au départ comme pouvant être productifs/ décoratifs. Cela va de grands espaces verts non utilisés – friche d'une ancienne construction par exemple – aux interstices urbains – carré de verdure sur une place par exemple.

On distingue ainsi trois formes de jardinage urbain qui permettent de mettre la nature au centre de la ville :

- Les jardins partagés,
- Les jardins de rue,
- Les micro-implantations florales.

Il est nécessaire de faire une première distinction entre les jardins dits familiaux et les jardins partagés. Souvent confondues, ces deux formes sont bien distinctes. Les jardins ouvriers sont apparus au 19^{ème} siècle en France, proposés par l'abbé Lemire (Cabedoce et Pierson, 1996) : des espaces accordés par les villes aux populations les plus démunies et populations immigrées, afin de leur offrir un supplément de subsistance à leur faible revenu. Ces jardins nourriciers étaient cependant porteurs d'idéaux hygiénistes (Mestdagh, 2016b) avec une éducation et une moralisation voulue des populations concernées (Weber, 2000). Ces jardins ouvriers se situent alors en périphérie des villes, là où des espaces sont disponibles. Les parcelles sont individuelles et chacun a droit de l'aménager comme bon lui semble. Après la Seconde Guerre, ces jardins seront modifiés par une loi de 1952, définis par le code rural (Guyon, 2008) et renomés Jardins Familiaux : ils sont alors ouverts à un public bien plus large, se multiplient, et offrent la possibilité aux familles de bénéficier d'un espace vert où jardiner, cultiver durant le week-end. Ces jardins connaissent toujours une forte demande aujourd'hui : par ailleurs les parcelles sont allouées sur une très longue durée. Ils ont cependant été rattrapés par l'étalement urbain et les jardins les plus anciens se retrouvent aujourd'hui bordés par divers équipements urbains : autoroutes, chemin de fer, usines, etc. Ces jardins familiaux se trouvent également en milieu périurbain.

Les jardins partagés

Les jardins partagés désignent des formes de jardinage collectif spécifiquement urbaines, arrivent fin des années 90 en France, et sera consacré par la création d'un réseau informel, le Jardin dans Tous ses États, et par d'autres structures locales comme le Passe-Jardins en Rhône-Alpes.

Ces jardins s'inspirent ainsi de deux mouvements : ils s'appuient sur le développement des jardins familiaux et sur les idées circulant dans les community gardens américains (Basset et al., 2008), aménager des espaces verts accessibles à tous, au plus près de l'urbain, là où la nature

est – en partie ou complètement – absente. À partir de 2010, la majorité des jardins créés en milieu urbain sont des jardins partagés (D'Andrea et Tozzi, 2014). Si ces jardins ouvriers prenaient place en périphérie des villes, le changement est ici de taille, puisque ces jardins partagés s'intègrent directement au cœur du milieu urbain, ce qui a un certain nombre de conséquences, notamment en termes d'accessibilité et de pratiques quotidiennes pour les habitants, et les éventuels visiteurs. De même, les parcelles ne sont ici plus individuelles, mais collectives et ouvertes à tous les membres de l'association gestionnaire du terrain. Il faut ajouter que la taille de parcelle est nettement réduite en comparaison des jardins familiaux : s'insérant dans des friches, au cœur des villes, ces jardins partagés peuvent aller d'une trentaine de m² à des parcelles de plus de 500m².

Sur le territoire lyonnais, on compte une cinquantaine de jardins partagés, qui se configurent ainsi de manière très différente des autres formes de jardinage urbain : ils présentent différents espaces organisés de manière collective. L'organisation des espaces n'est pas homogène entre les jardins, notamment car la surface disponible peut être très différente, mais nous y retrouvons : un espace de jardinage collectif, ou plusieurs, un espace détente avec un banc, ou une table et des chaises par exemple, un espace d'expérimentation où les jardiniers tentent des cultures inédites par rapport à la localisation ou au climat et un espace de jardinage pour les enfants, qui prennent parfois la forme de bacs. Ensuite, selon les jardins, il faut noter la présence d'un composteur pour recycler les biodéchets et de récupérateurs d'eau.

L'émergence d'un jardin partagé suit un processus homogène sur le territoire français : un collectif d'habitants détecte un espace non utilisé, généralement dans leur quartier, et décide de monter une association. Ils peuvent alors faire une demande de convention d'occupation auprès de la municipalité pour occuper le terrain et l'aménager, le temps de la convention. Si la municipalité accepte, la convention est accordée pour un an, et renouvelable tacitement. L'association peut alors exploiter le terrain en respectant un certain nombre de règles, concernant principalement l'entretien régulier du terrain ou encore le fait d'éviter de créer trop de nuisances sonores pour le voisinage. Le label « Jardin partagé » est ensuite délivré par l'adhésion de l'association à la charte, établie entre les villes et l'association Passe Jardins en 2012. Il comporte également des contreparties, portant notamment sur le non-recours aux pesticides, aux engrais chimiques, la biodiversité ou encore éviter les gaspillages. Ces jardins partagés émergent donc de manière bottom-up, impulsés par des volontés collectives d'habitants, afin de réinstaurer des formes de nature dans leur quartier.

À l'instar des jardins familiaux, les jardins partagés commencent également à être pris en compte par l'action publique locale, et à être intégrés dans le développement urbain. Cela concerne pour l'instant trois jardins sur le territoire : un dans le 7^{ème} arrondissement, un dans le troisième et un dans le 8^{ème} arrondissement. Dans ces différents cas, il s'agit de la ville qui sollicite les habitants pour gérer un espace vert, d'une ou plusieurs parcelles. Une association se crée alors, et signe la convention d'occupation avec la municipalité.

S'agissant d'un label, nous emprunterons ce terme de jardin partagé : même si ce terme peut être contestable, comme nous le verrons un peu plus loin. Les termes de jardins collectifs, ou jardins communautaires, sont difficilement applicables, car désignant des formes de jardinage collectives différentes – respectivement au Canada et aux États-Unis -, n'obéissant pas de fait aux mêmes règles, n'évoluant pas dans le même contexte. Ici le jardinage collectif renvoie aux trois formes identifiées sur le territoire, dont les jardins partagés. Il est aussi possible d'emprunter le terme de « garden projects » (Pudup, 2008).

Les jardins de rue

Autre forme de jardinage collective urbaine, ce sont les jardins de rue (C. Scribes, 2009). Ils existent sous deux formes identifiées sur le territoire de Lyon : des jardins hors-sol, dans des bacs pour accompagner et partager les voies urbaines très prégnantes, et des jardins de petite taille, avec des fleurs d'ornements principalement, prenant place sur des interstices urbains. Ce type de jardins de rue peut prendre place dans tout endroit de la ville, et reste ensuite à disposition des habitants, des passants, des usagers, pour leur aménagement. Les bacs peuvent être aménagés soit des fleurs d'ornement, soit herbes aromatiques. Ils sont, sur le territoire de Lyon, mis en place par diverses associations, dont la plus connue reste les incroyables comestibles : collectif né en Angleterre en 2008, dans la ville de Trolden, et qui bénéficie d'une image internationale : la volonté principale du mouvement est d'apporter un complément de nourriture à tous, en libre accès, tout en apportant une touche de verdure en ville. Ces jardins de rue sont nombreux sur le territoire urbain lyonnais et leur cartographie n'est pas encore complète.

Ils sont ici pris en compte en raison du caractère collectif de leur installation et de leur entretien : groupes d'habitants et/ ou associations réunissent une quinzaine de membres environ pour l'installation de quelques bacs ou l'aménagement d'un interstice, de manière épisodique. L'enjeu est aussi bien d'avoir des jardiniers confirmés, que des novices. L'entretien se fait également de manière collective, bien que tout un chacun peut interagir sur les bacs, et venir les entretenir (bien souvent des habitants proches ou un membre de l'association).

Sur ces jardins, ne se jouent pas des pratiques et volontés nourricières, mais paysagères et sociales. La ville n'intervient pas dans l'installation de ces jardins, son accord est cependant nécessaire pour l'installation de bacs de culture.

Les micro-implantations florales

Troisième forme de jardinage collectif identifiée sur le territoire de Lyon, les micro-implantations florales ou micro-jardins (Scribes, 2009), qui peuvent prendre la forme de plantes et fleurs poussant entre le trottoir et un mur ou de figures réalisées avec de la mousse végétale sur des murs de béton.

Quelques associations et collectifs plus informels s'occupent de ces micro-espaces : il peut s'agir d'associations d'habitants, qui décident d'entretenir, de planter des fleurs entre les interstices de béton, afin d'embellir le quartier. L'association Guerrilla Gardening² est également impliquée. Elle élabore à la fois des projets de micro-aménagements, des tags végétaux pour embellir des bâtiments, et plante des fleurs sur des micro-friches urbaines. Les aménagements réalisés par ce collectif le sont de manière informelle, sans concertation ni accord avec les municipalités. En revanche, les aménagements réalisés par des habitants entre le trottoir et leur lieu d'habitation sont, le plus souvent, déclarés au service des espaces verts – qui interviennent pour découper un morceau de la chaussée pour permettre la plantation. Les aménagements non déclarés se font bien souvent détruire par les agents techniques de la ville :

« Ceux qui ne font pas appel à la ville voient souvent malheureusement leur projet échoué. En effet, les techniciens de la ville, qui ne sont pas au courant qu'il s'agit

² Association née aux Etats-Unis dans les années 1970, ayant mis au point, via la militante Liz Christy Les bombes à graines ou seedbomb : des boules de graines lancées par dessus les palissades des friches urbaines et dont le contenant se désagrège sous la pluie pour planter et faire pousser les graines contenues. L'association possède une branche Lyonnaise, sous la forme d'un collectif de quelques membres (moins de 5).

d'aménagements citoyens, coupent les fleurs, ou les détruisent en nettoyant la rue ».
(Chargée d'animation projet, Ville de Lyon, mai 2017).

L'enjeu de ces micro-jardins est ici principalement paysager et artistique : il s'agit de lutter contre la prégnance du béton avec du végétal, de mettre de la verdure sur des aménagements gris et souvent vus comme « froids ». La multiplicité de ces aménagements fait qu'ils ne sont peu ou pas cartographiés : cependant, ils sont nombreux dans le quartier de Monchat (3^{ème} arrondissement de Lyon).

D'après nos observations et la littérature, le tableau suivant présente les différentes formes de jardinage collectives – citoyennes – en ville, identifiées sur le terrain de recherche et dans la littérature.

Jardin collectif (Québec)	Community gardens (États-Unis)	Jardins partagés	Jardins de rue	Micro implantations florales
Parcelle unique exploitée en collectif	Parcelles multiples exploitées individuellement	Parcelle unique exploitée en collectif	Exploitation collective d'un/ plusieurs bac	Exploitation et entretien collectif/ individuel d'un espace
Mission sociale et environnementale explicite	Mission sociale et environnementale implicite	Mission sociale et environnementale explicite	Mission sociale et environnementale explicite	----
Vocation alimentaire réelle	Vocation alimentaire puis récréative	Vocation récréative et paysagère	Vocation récréative et paysagère	Vocation artistique et paysagère
Sociabilité accrue	Sociabilité réduite	Sociabilité accrue	Sociabilité accrue	Sociabilité réduite

Tableau enrichi de Donadieu et Fleury, (2003). Les données et constats sur les jardins partagés, jardins de rue et micro-implantations florales sont issus du terrain. Les autres de la littérature.

Partie II. Impacts des jardins collectifs et appropriation habitante d'espaces urbains pour un habiter durable

2.1. Impacts des jardins collectifs sur le territoire

Ces différentes formes de jardinage identifiées ont, de fait, un impact et une influence sur le territoire. Ces impacts sont principalement sociaux et environnementaux.

Paysager et environnemental

Ainsi, ces jardins viennent apporter une aménité paysagère particulière au sein de leur quartier d'implantation, en apportant une touche de verdure. Cela permet de rendre le quartier plus attractif d'un point de vue de l'aménagement du territoire et esthétique, et peut donc améliorer directement la qualité de vie des habitants, qui peuvent prendre dès lors plaisir à parcourir les rues bordées par le jardin par exemple. Ils permettent ainsi une reconnexion des habitants à la nature et potentiellement au bien-être apportés par celle-ci (Nisbet et Zelenski, 2011 ; Olivos et Clayton, 2017). L'association Guerilla Gardening se donne par exemple des objectifs de verdissement des rues par des micro-implantations florales, mettant particulièrement l'accent sur l'aspect visuel et paysager de la ville, comme facteur de bien-être pour les habitants :

« Le principe est de végétaliser la ville, par des moyens de Guerilla, la ville est l'oppression du béton et on dit qu'on va, pas sauver la ville, mais investir la ville, s'approprier la ville pour plus de végétal. C'est une sorte d'activisme, par des moyens poétiques presque. Guerilla Gardening, c'est investir avec le végétal la ville : planter des graines dans un coin de trottoir, utiliser des bombes à graines aussi ... végétalisation de toiture et les graffs végétaux ». (Participante, Guerilla Gardening Lyon, mars 2016).

Le slogan du collectif est d'ailleurs « N'ayez plus peur du béton, la nature reprend ses droits... » et traduit bien l'opposition entre béton et nature. Le premier serait oppressant et froid, la seconde serait source de calme et de détente.

Dans une perspective de services éco-systémiques (Maris, 2014), cet apport de nature permet également de limiter la production d'ilots de chaleur en ville (Clergeau, 2012), et améliore la vie du quartier, notamment durant l'été. Les jardins partagés peuvent ainsi offrir un lieu de fraîcheur, d'ombres – si des arbres sont présents – et de détente durant les périodes de fortes chaleurs.

Social

Ces formes de jardinage permettent également de rencontrer d'autres habitants du quartier, et de partager une activité commune, le jardinage et potentiellement des mêmes sensibilités vis-à-vis de la nature, de l'écologie, voire de l'aménagement. De fait, ce ne sont pas forcément les pratiques quotidiennes sur le jardin, ou les événements, qui vont créer des liens entre les participants, mais une combinaison des deux, avec une organisation spatiale favorisant la création de liens, à tous le moins d'interactions entre les jardiniers.

« C'est l'occasion de travailler la terre...de faire des expériences, d'être dans un espace vert... On fait aussi des pique-niques aussi ensemble, quand on a des pommes de terre, on fait une salade et on vient la manger ensemble. On a fait des tournois de pétanque, quand on récolte le miel on fait un pique-nique et on goûte le miel de l'année. On distribue le miel à chacun des adhérents. On essaie aussi de faire des petits événements, des concerts, des chorales, on essaie de faire une vie de jardin ». (Associative, Jardin partagé Grattons les Pentes, entretien décembre 2015).

L'aspect social n'est par ailleurs pas systématique : certains jardiniers préfèrent venir moins souvent, être moins au contact des autres et cultiver « dans leur coin ». La participation à ces activités permet aux habitants de développer des capacités en relations humaines (Bergeron et al, 2002). De ces activités de jardinage découlent ainsi des interactions, qui font partie d'un cadre social « enrichissant l'activité elle-même » (Duchemin, Wegmuller et Legault, 2010).

Ces jardins sont ainsi l'occasion d'exprimer pour ces habitants, leurs envies, mais aussi leur vision du monde, des relations, de l'apprentissage, de l'aménagement.

Éducatif

Les jardins partagés, sont aussi des lieux d'éducation. Non seulement les jardiniers amènent leurs enfants lors de certaines sessions de jardinage, mais les responsables du jardin sont aussi en lien avec des écoles pour l'organisation de demi-journées d'apprentissage autour du travail de la terre.

« On est en lien avec le centre social Bonnefoy, l'Arche de Noé, une ITEP pas loin là (structure qui s'occupe des enfants avec troubles du comportement) : ils viennent faire du bricolage sur le jardin. On a aussi la crèche, la maison des tous petits, des écoles, voilà. On leur fait apprendre à planter. Desfois on fait des trucs sur l'écologie, découvrir les insectes du jardin, etc. Les bacs pédagogiques sont plus pour les crèches qui viennent toutes les semaines. » (Animatrice, Jardins partagés Ilot d'Amaranthe, avril 2015).

Ces différentes sessions permettent aux jardins partagés d'être reconnus par les différentes écoles du quartier, et identifier comme un lieu d'apprentissage aussi bien par les professeurs, les élèves, que les parents. Apprentissage de la relation avec la nature, du travail manuel, et donc des valeurs de la terre. Le jardin partagé apparaît comme un lieu idéal pour l'apprentissage, puisqu'il présente en même temps « le contexte de la situation éducative, son objet, une stratégie et une approche » (Duchemin et al., 2010).

2.2. Appropriation d'un espace par les habitants

L'émergence de ces différentes formes de jardinage dans la ville, couplée à une redéfinition anthropologique de l'intime (Jolé, 2013)³, marquent également un phénomène d'appropriation de l'espace par des habitants, de certains espaces publics, en lien avec la ville ou parfois dans l'illégalité. Ces jardiniers vont ainsi aménager un espace, le modeler en fonction d'une volonté collective ou de plusieurs volontés individuelles. Ce sont des espaces vécus, expérimentés (Dewey, 1967) par des individus et des groupes : l'appropriation est ainsi le processus d'attribution de signification, de sens à un espace. Cet espace est par ailleurs marqué par l'histoire personnelle (Harvey 2006 ; Lefebvre 1991). L'appropriation vient donc de l'expérience, de la pratique, des usages et de l'aménagement d'un lieu : ici des espaces verts de différente taille. Cette appropriation serait facilitée au sein des jardins, au vu des différentes activités qu'ils permettent (Jolé, 2006). Ainsi, l'organisation même des jardins observés, collectifs, informe d'une appropriation à la fois individuelle d'un lieu, et collective.

Une appropriation à un niveau individuel

Les jardiniers donnent du sens au lieu, à travers une représentation socio spatiale, et une identification au lieu avec un attachement qui se développe au fil du temps, des personnes rencontrées et des activités pratiquées. Chaque jardinier met ses enjeux et valeurs derrière le jardin, donne une signification particulière au lieu, qui lui est propre.

³ Qui se traduit par une émergence, une libération des corps dans l'espace public : manger, faire du sport, etc.

« Dans mon projet personnel sur le fait de faire du maraichage, je veux le faire en permaculture et c'est ce que j'ai essayé d'amener sur le jardin ici. C'est pour ça que c'est un peu fouilli et que les gens ne comprennent pas forcément. J'aime bien le côté sauvage, les fleurs, les plantes sauvages qui poussent sur le jardin sans qu'on leur ait demandé pousser. Garder ça, c'est de la diversité. On a aussi des totems à insectes, à abeilles sauvages. Pour les attirer, faut qu'on ait des plantes sauvages pour ça, pas que du potager. » (Associative, Jardins partagés Graines de lait, entretien, février 2016)

Ainsi, le jardin collectif représente un lieu où rencontrer des voisins pour les uns, il est aussi un lieu d'apprentissage pour tous pour d'autres, où les enfants et les adultes peuvent apprendre à travailler la terre. Il peut aussi être un lieu récréatif où se rendre pour se reposer, se relaxer, lire un livre, etc. Chaque appropriation se fait en fonction des aspirations de chaque participant. Si l'appropriation d'un endroit avec les micro-jardins se fait plutôt de manière individuelle, certains jardiniers en jardins partager peuvent s'approprier un petit coin de terre de la parcelle collective pour l'aménager selon ses volontés, avec l'accord du groupe.

Une appropriation à un niveau collectif

Ces formes de jardinage mettent aussi à jour une appropriation collective d'un espace public. C'est en premier lieu une mobilisation collective qui permet « d'accéder » à cet espace et de l'aménager. Ces groupes de jardiniers vont ensuite aménager différentes parties collectives sur ce lieu, selon leurs aspirations et selon la charte des jardins partagés – afin d'obtenir le label. L'association va ensuite habiter le lieu, y être associée et organiser à la fois la tenue des activités quotidiennes, en le marquant ainsi, et la tenue de divers événements qui vont conférer une mémoire au lieu : fête des jardins, fête des voisins, récolte quotidienne, etc. Habitants, visiteurs et jardiniers construisent ainsi une expérience vécue, des souvenirs sur le jardin.

En plus d'être identifiée comme gérant du lieu, l'association a pour objectif d'habiter le terrain pour le rendre attractif, et éviter que l'espace ne se transforme en décharge sauvage, ou soit réhabilité par la ville pour la construction d'un énième parking. Cette appropriation est au cœur d'une lutte pour la nature en ville, et de défense d'une autre vision de l'urbain.

Mais tout ne se passe pas forcément toujours bien dans le processus institutionnel d'appropriation par une association. L'association La Ruche de Croix Rousse a ainsi été créée pour s'occuper d'une friche urbaine sur les hauteurs de Croix Rousse, comprenant un grand terrain vague (et vert) et une villa, mais n'a jamais reçu l'autorisation de la ville. En effet, la friche convoitée devait servir à construire un parking – d'après la mairie, qui n'a pu finalement être réalisé en raison de l'instabilité des sols. L'association, dans l'attente d'une convention, a démarré l'aménagement d'un jardin tout en occupant l'ancienne villa sur la friche : ils ont ainsi aménagé un jardin partagé, des lieux d'activités pour les enfants et les plus grands, un espace détente, un espace créatif, etc. En septembre 2015, la ville établit un arrêt des activités et n'accorde pas la convention d'occupation, évoquant l'absence d'une rampe pour handicapés. L'association continuera alors, de manière épisodique et illégale, à occuper le terrain. Cet exemple montre la volonté des habitants à habiter les lieux, les friches de leur quartier, pour les aménager, les occuper, et apporter une dynamique de vie de quartier. L'association comptait ainsi plus d'une cinquantaine de membres actifs, pour plus de 110 membres au total : ce qui marque par ailleurs l'engouement des habitants du quartier pour ce type de lieu hybride. L'enjeu était aussi de s'approprier un lieu central pour le quartier, qui appartient selon eux aux habitants, et qui possède une certaine mémoire.

L'appropriation collective du lieu prend alors une forme différente : un piratage de l'espace. Ils détournent l'utilisation primaire du lieu, pensé comme un espace en transit, pour en faire un espace de jardinage, de jeu, de convivialité. Les jardins partagés dépassent ainsi une action aux contours simplement écologiques, pour dévoiler une vision alternative de la société. Cette notion de piratage de l'espace se retrouve également avec ce que Guerilla Gardening et l'association Brin d'Guill appellent les bacs « sauvages » de plantation : les jardins de rue et certains micro-jardins qui se font sans l'accord de la ville. Les participants se définissent alors comme des « activistes jardiniers », des hackers : « *On fait parfois ce qu'on appelle du piratage. Dans le sens où la friche ne sert pas, on a besoin d'espace, donc bon allez on met un composteur.* ». (Associatif, Les Compostiers, entretien, mars 2015).

La recherche de nature invite ainsi ces collectifs à sortir des règles du jeu avec l'institution, à entrer dans une forme de désobéissance civile (Baudry, 2012), pour réinvestir un terrain qu'ils jugent naturel et potentiellement utile pour tous. Cette appropriation collective renvoie ainsi à la production de « communs »⁴, des choses qui « n'appartiennent à personne, mais dont l'usage est commun à tous ». Elle permettrait d'ouvrir des espaces ayant des bénéfices potentiels pour tous, via la présence de différents services écosystémiques (Bally, 2016). La charte du Jardin dans Tous ses États⁵ liste par ailleurs dans ses règles de base cet objectif de réappropriation du cadre de vie, par les habitants jardiniers.

2.3. Habiter la ville via les jardins collectifs/ urbains

Les jardins comme prolongement de l'habiter

Nous parlons ici d'habiter, dans un sens qui ne s'arrête pas au seul logis des individus. C'est la construction de la personnalité, le déploiement d'un être dans le monde qui l'environne, auquel ces individus apportent leur marque (Lussault, Younès et Paquot, 2007). Pour s'affirmer en tant qu'habitant, l'individu revendique une certaine légitimité sur certains espaces, qui peuvent être source de conflictualité ou d'accord contractuel (Morel-Brochet, 2008). Nous aurions ici affaire à un habiter contemporain, où les habitants investissent des espaces, « font avec » des espaces inhabitables, mais « appropriables ». Est-ce que les espaces de jardinage collectif, que l'on a identifié – et que l'on va définir, font l'objet d'appropriation de la part des jardiniers et/ ou habitants ?

Habiter peut se définir tout simplement comme l'occupation d'un espace, au sein de la sphère privée, qui définit par ailleurs les territoires de l'intimité (Leroux, 2008). L'habiter renvoie à la demeure personnelle, le nid, le refuge synonyme de tranquillité et de paix. Selon cette acception, l'espace public peut-être un espace potentiellement habitable. Habiter, c'est posséder un espace et le maîtriser. Nous pouvons ainsi relever que les micro-jardins, développés par les habitants, près de leur domicile, relève d'un prolongement de l'habiter : un aménagement personnel, collectif, qui déborde sur la place publique. Les jardins partagés relèvent de la même logique : un collectif s'approprie un espace public pour le modeler selon ses représentations. Il reste un espace public, régi par une convention avec la municipalité, mais est aussi un espace d'expression d'individus, qui débordent là encore sur la sphère publique – expressions visibles depuis l'en-dehors du jardin.

De plus, on peut dénoter deux catégories de participants aux jardins partagés :

- Les jardiniers occasionnels, venant sur le jardin moins d'une fois par semaine,

⁴ <http://www.la27eregion.fr/la-democratie-locale-a-lepreuve-des-communs/>

⁵ Association nationale des Jardins partagés

- Les jardiniers intensifs, présents plusieurs fois par semaine sur le jardin⁶, le noyau dur de l'association.

Pour la seconde catégorie, le temps passé sur les jardins devient significatif en tant que loisir, et ce jardin remplace celui qu'ils n'ont pas dans leur appartement⁷. L'appropriation du lieu, par le fait d'y définir ses pratiques et de l'aménager, relève d'une forme d'habiter.

Les jardins collectifs comme tiers-lieu ?

Ainsi, ces espaces de jardinage collectif s'insèrent entre la sphère privée et la sphère publique : cet espace devient un entre-deux, entre la maison et le travail, qui renvoie dès lors à la notion de tiers lieu, introduite par Oldenburg (1989), qui définit ces lieux comme étant : neutre politiquement, avec une atmosphère de bonne entente, et un espace public de passage où les idées se partagent facilement.

Ni privés, ni publics, ces tiers lieux composent une solution hybride entre espace personnel et espace ouvert (Oldenburg, 1999). Ces tiers lieux réunissent des conditions particulières pour favoriser le dialogue, l'échange, l'ouverture. Ce sont des lieux aussi de passage, où les interactions se font, parfois de manière fortuite, généralement autour des activités communes. Le tiers lieu est « open source » : lieu de partage, gratuit, où se produisent donc des communs, qui peuvent profiter à tous. Dans ces tiers lieux, la personne peut soit être consommatrice des services proposées, soit productrice et active. Ces jardins se rapprochent donc de cette définition des tiers lieux, offrant un espace à la fois social, où les inégalités sociales sont gommées, et où les idées, notamment en matière d'écologie, se répandent et se partagent. Ces lieux sont effectivement de passage : et peuvent être soit consommés, soit produits. Ces espaces deviennent ainsi, selon cet axe des tiers lieux, un prolongement de l'habiter urbain, pour les participants : un pont qui fait le lien entre leur sensibilité et leurs représentations au sein de la sphère privée et l'espace public.

Quels types d'habiter ? Un habiter durable

Les participants à ces nouvelles formes d'habiter la ville, via leurs pratiques, leurs représentations, mais aussi les chartes des associations, construisent un habiter durable. En effet, au sein des jardins collectifs (partagés notamment) observés, les jardiniers promeuvent des pratiques environnementales propres (sans pesticides, herbicides, avec un arrosage raisonné, récoltes de l'eau de pluie, etc.), pour le développement de jardins-habitat (au sens d'un territoire occupé par une plante, un animal à l'État naturel) : qui partagent ainsi le discours écologique dominant. La charte des jardins partagés sur Lyon précise par exemple :

« Les jardins s'engagent à respecter la ressource en eau : en supprimant les engrais et pesticides chimiques, en luttant contre le gaspillage et en responsabilisant chaque jardinier, par exemple, par une quantification individuelle des consommations, par le signalement de toute anomalie technique générant un gaspillage d'eau (comme une pompe qui déverse l'eau à l'égout) ou encore, par l'utilisation d'un arrosoir plutôt qu'un tuyau, en favorisant le paillage et la récupération des eaux de pluie, en choisissant des végétaux adaptés au sol et au climat, en choisissant le bon moment d'arrosage (horaire en fonction de la saison), en veillant à ce que les puits,

⁶ Participation compté en période printemps, été, automne. Les jardins sont moins fréquentés en période hivernale.

⁷ La grande majorité des participants ne possèdent évidemment pas de jardin.

forages et pompages dans les nappes phréatiques et les rivières soient en conformité avec la législation. » (Charte jardin partagé de Villeurbanne).

Ainsi, les jardiniers font tout pour « habiter le monde sans le rendre pour d'autres, pour tous les autres, et pour soi-même parmi eux, inhabitable » (Levy, 2002). Outre ces raisonnements écologiquement responsables, les jardiniers mettent en œuvre des pratiques de travail de la terre, d'entretien des plantes, de plantation, etc, qui favorisent l'élaboration d'un habiter durable. Il faut noter que ces bonnes pratiques vont plus loin que ce qui est suggéré par les pouvoirs publics dans le cadre d'aménagement de jardins, d'éco quartiers. Cet habiter durable inclut donc l'aménagement, par les habitants, de leurs espaces, la fabrique finalement de leur quartier, d'espaces dédiés à la détente et aux bonnes pratiques.

Cet habiter durable repose également sur une remise en cause de la manière de vivre en ville, de vivre la ville. Le projet du jardin des Pendarts donné en exemple montre que ces jardiniers contestent l'aménagement du territoire tel qu'il est pensé, en voulant faire d'un lieu la place centrale, et conviviale du quartier. Le but de ce jardin était à la fois de retrouver la nature, mais aussi de retrouver des relations sociales de quartier, de ralentir également face à l'accélération constante de la vie en ville. Ici, la pratique du jardinage permet de redonner du sens au vécu, à l'expérience de vie urbaine.

Conclusion

En investissant des espaces, auparavant délaissés, ces citoyens agissent pour redonner à la fois une certaine beauté à la ville, à leur quartier, mais aussi du sens. Face à des quartiers qui présentent de moins en moins de nature, à de plus en plus de béton, ces habitants désirent retrouver l'attrait de la verdure : pour différentes raisons, à la fois esthétiques (la beauté de la nature et de la verdure, pour le quartier et pour soi), mais aussi écologiques et environnementales (baisse des température, bien-être, etc.). Ces collectifs de citoyens se réapproprient ainsi des espaces publics, tout en participant à leur niveau, à l'aménagement du territoire, via la pratique du jardinage qui rejoint par ailleurs d'autres d'activités physico-sportives « douces » ou de « bien-être ». Ils investissent ainsi des thématiques relativement anciennes (Lewis, 1996) d'aménagement de la nature urbaine en y ajoutant leurs valeurs et représentations, pour poser les pierres d'un habiter durable, plus en accord avec le respect de l'environnement, alternatif, tout en produisant des « communs », accessibles au plus grand nombre. Ils participent potentiellement à une « ruralisation » de l'urbain, face à la métropolisation.

Ce nouvel habiter la ville n'est cependant pas sans être traversé par des tensions. Que ce soit avec la ville, comme nous avons pu le montrer, ou entre jardiniers et certains habitants du quartier : au point que certains parlent d'une appropriation par un groupe, qui laisse de côté une partie des habitants du quartier (Bourdeau-Lepage, Vidal, 2012). Ces jardins sont également touchés par de multiples incertitudes, notamment sur leur devenir dans le temps : la ville peut décider de vendre le terrain à un moment donné comme le montre les exemples américains (Schmelzkopf, 2002), ou le nombre de participants peut devenir insuffisant pour entretenir l'espace et une vie de jardin (Mesdagh, 2016).

Également, l'émergence de ces formes de verdissement de la ville est dépendante de plusieurs paramètres : une politique volontaire des municipalités, acceptant de louer des terrains aux habitants et encadrant ces appropriations, une bonne volonté citoyenne pour aménager,

s'occuper de ces terrains, malgré les difficultés inhérentes à la gestion d'un espace ou d'un groupe et la présence bien évidemment d'espaces non utilisés, verts, au cœur de la ville.

Bibliographie

AUGOYARD J.-F., 1979, *Pas à pas*, Paris, Seuil, 185 p.

BAILLY E., 2013, « Des espaces publics aux espaces paysagers de la ville durable », *Articulo - Journal of Urban Research*, Special issue 4.

BALLY F., 2016, « Quels impacts perceptibles pour les services écosystémiques coproduits sur le territoire de Lyon ? », *Services écosystémiques : apports et pertinence dans les milieux urbains*, Tours, mai 2016.

BASSET F., BAUDELET L., ROY A.L., WECK P.-E., 2008, *Jardins partagés : Utopie, écologie, conseils pratiques*, Mens, Terre Vivante Editions, 157 p.

BASSET, T. J. 1979. « A brief history of community gardens in America ». *Plants and gardens: Brooklyn Botanical Garden record*, 35, 4-6.

BAUDELET L., HALGRAND N., WEILL J., 2007, « Du jardin ouvrier au jardin partagé : un rôle social et environnemental », En ligne, Paris, Institut national du patrimoine.

BAUDRY S., 2012, « Les community gardens de New York City : de la désobéissance civile au développement durable », *Revue française d'études américaines*, n° 129, 3, p. 73-86.

BENTLEY A., 1998, *Eating for Victory: Food Rationing and the Politics of Domesticity*, University of Illinois Press, 274 p.

BOULIANNE M., 2001, « L'agriculture urbaine au sein des jardins collectifs québécois: Empowerment des femmes ou « domestication de l'espace public » ? », *Anthropologie et Sociétés*, 25, 1, p. 63.

BOURDEAU-LEPAGE L., VIDAL R., 2012, « Nature urbaine en débat : à quelle demande sociale répond la nature en ville ? », p. 293-306.

BUCLET N., 2011, *Le territoire, entre liberté et durabilité*, Paris, France, Suisse, Presses universitaires de France, 213 p.

CABEDOCE B., PIERSON P., 1996, *Cent ans d'histoire des jardins ouvriers, 1896-1996*, Grâne, Créaphis, 221 p.

CLERGEAU P., 2012, « Services écologiques et Trame Verte Urbaine », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Hors-série 12.

CLERGEAU P., 2015, « La biodiversité au cœur de la cité », *Les Grands Dossiers des Sciences Humaines*, 40, p. 13-13.

D'ANDREA N., TOZZI P., 2014, « Jardins collectifs et écoquartiers bordelais : De l'espace cultivé à un habiter durable ? », *Norois*, 231, p. 61-74.

DEWEY J., 1967, *Logique. La théorie de l'enquête*, Paris, PUF, 693 p.

DUCHEMIN E., WEGMULLER F., LEGAULT A.-M., 2010, « Agriculture urbaine : un outil multidimensionnel pour le développement des quartiers », *[VertigO] La revue électronique en sciences de l'environnement*, 10, 2.

DUMONT G.-F., 2013, « Lyon : la revanche d'une métropole ? », *Population & Avenir*, 712, p. 3-3.

EGGERMONT H., BALIAN E., AZEVEDO J.M.N., BEUMER V., BRODIN T., CLAUDET J., FADY B., GRUBE M., KEUNE H., LAMARQUE P., REUTER K., SMITH M., HAM C. VAN, WEISSER W.W., LE ROUX X., 2015, « Nature-based Solutions: New Influence for Environmental Management and Research in Europe », *GAIA - Ecological Perspectives for Science and Society*, 24, 4, p. 243-248.

GUYON F., 2008, « Les jardins familiaux aujourd'hui : des espaces socialement modulés », *Espaces et sociétés*, 134, p. 131-147.

HANNA A.K., OH P., 2000, « Rethinking Urban Poverty: A Look at Community Gardens », *Bulletin of Science, Technology & Society*, 20, 3, p. 207-216.

HARTIG T., MITCHELL R., VRIES S. DE, FRUMKIN H., 2014, « Nature and health », *Annual Review of Public Health*, 35, p. 207-228.

HARTIGH C.D., 2013, « Jardins collectifs urbains : leviers vers la transition ? », *Mouvements*, 75, p. 13-20.

HARTIG, T., VAN DEN BERG, A. E., HAGERHALL, C. M., TOMALAK, M., BAUER, N., HANSMANN, R., OJALA, A., SYNGOLLITOU, E., CARRUS, G., VAN HERZELE, A., BELL, S., CAMILLERI PODEST, M.T., WAASETH, G. 2011. « Health Benefits of Nature Experience: Psychological, Social and Cultural Processes ». In K. Nilsson, M. Sangster, C. Gallis, T. Hartig, S. de Vries, K. Seeland, & J. Schipperijn (Eds.), *Forests, Trees and Human Health* (pp. 127–168). Dordrecht: Springer Netherlands. Retrieved from http://link.springer.com/10.1007/978-90-481-9806-1_5

HARVEY, D., 2006. *Space as a key word*. In *Spaces of Global Capitalism* (pp. 117–148). New York: Verso.

HYNES H.P., 1996, *A Patch of Eden: America's Inner-City Gardeners*, 1st edition, White River Junction, VT, Chelsea Green Publishing Company, 185 p.

IRVINE S., JOHNSON L., PETERS K., 1999, « Community gardens and sustainable land use planning: A case-study of the Alex Wilson community garden », *Local Environment*, 4, 1, p. 33-46.

JOLE M., « Que sont devenus les espaces publics parisiens ? », *Métropolitiques*, 30 octobre 2013. URL : <http://www.metropolitiques.eu/Que-sont-devenus-les-espaces.html>

LEFEBVRE H., 1968, *Le Droit à la ville*, Paris, France, Éditions Anthropos, 164 p.

- LEROUX N., 2008, « Qu'est-ce qu'habiter ? », *VST - Vie sociale et traitements*, 97, p. 14-25.
- LEWIS C.A., 1996, *Green Nature/Human Nature: THE MEANING OF PLANTS IN OUR LIVES*, Urbana, University of Illinois Press, 176 p.
- LUSSAULT M., YOUNES C., PAQUOT T., 2007, *Habiter, le propre de l'humain*, Paris, La Découverte, 384 p.
- MARIS V., 2014, *Nature à vendre : Les limites des services écosystémiques*, Versailles, Quae éditions, 94 p.
- MESTDAGH L., 2016a, « Construire un réseau de quartier : quand le collectif jardinier imprègne les sociabilités locales », *Lien social et Politiques*, 77, p. 166-183.
- MESTDAGH L., 2016b, « Jardins éphémères, motivation intacte : les équipes de jardiniers partagés », *Socio-anthropologie*, 33, p. 101-112.
- MOORE S., 2006, « Forgotten Roots of the Green City: Subsistence Gardening in Columbus, Ohio, 1900-1940 », *Urban Geography*, 27, 2, p. 174-192.
- MOREL-BROCHET A., 2008, « Un point sur l'habiter. Heidegger, et après... », *Revue électronique des sciences humaines et sociales*.
- NISBET E.K., ZELENSKI J.M., 2011, « Underestimating nearby nature: affective forecasting errors obscure the happy path to sustainability », *Psychological Science*, 22, 9, p. 1101-1106.
- OLDENBURG R., 1999, *The Great Good Place: Cafes, Coffee Shops, Bookstores, Bars, Hair Salons, and Other Hangouts at the Heart of a Community*, 3rd Revised edition, New York : Berkeley, Calif., Da Capo Press, 384 p.
- OLIVOS P., CLAYTON S., 2017, « Self, Nature and Well-Being: Sense of Connectedness and Environmental Identity for Quality of Life », dans *Handbook of Environmental Psychology and Quality of Life Research*, Springer, Cham (International Handbooks of Quality-of-Life), p. 107-126.
- PARHAM S., 2015, *Food and Urbanism*, London ; New York, Bloombury, 384 p.
- PECK J., TICKELL A., 2002, « Neoliberalizing Space », *Antipode*, 34, 3, p. 380-404.
- PUDUP M.B., 2008, « It takes a garden: Cultivating citizen-subjects in organized garden projects », *Geoforum*, 39, 3, p. 1228-1240.
- ROSZAK T., 2001, *The Voice of the Earth: An Exploration of Ecopsychology*, 02 edition, Grand Rapids, Mich., Phanes Press, 376 p.
- SASSEN S., 2004, « Introduire le concept de ville globale, Abstract », *Raisons politiques*, no 15, 3, p. 9-23.
- SASSEN S., 2012, « Mégarégions et villes globales . De nouvelles configurations spatiales pour l'intégration urbaine », La Vie des idées. ISSN : 2105-3030. URL : <http://www.laviedesidees.fr/Megaregions-et-villes-globales.html>

SAUNIER P.-Y., 1994, « Représentations sociales de l'espace et histoire urbaine : les quartiers d'une grande ville française, Lyon au XIXe siècle », *Histoire Sociale/Social History*, vol XXIX, n°57, juillet, p. p.23-52.

SCHMELZKOPF K., 2002, « Incommensurability, Land Use, and the Right to Space: Community Gardens in New York City1 », *Urban Geography*, 23, 4, p. 323-343.

STAEHELI L.A., 2008, « Citizenship and the problem of community », *Political Geography*, 27, 1, p. 5-21.

STAEHELI L.A., MITCHELL D., GIBSON K., 2002, « Conflicting rights to the city in New York's community gardens », *GeoJournal*, 58, 2-3, p. 197-205.

VERHAGE R., LEROY M., 2015, « Développement urbain durable : Comment apprendre des expériences d'écoquartiers ? », *Géocarrefour*, 89, 4, p. 235-245.

WARNER S.B., 1987, *To Dwell Is To Garden: A History Of Boston's Community Gardens*, 1st edition, Boston, Northeastern, 144 p.

WEBER F., 2000, *L'honneur des jardiniers. Les potagers dans la France du XXe siècle*, Paris, Belin, 224 p.

Werquin, Ann-Caroll, Alain Demangeon. 2006. *Jardins en ville, nouvelles tendances, nouvelles pratiques*, Paris, Direction de l'architecture et du patrimoine.